

13-09-20

Treich Nicolas

Toulouse School of Economics (TSE)

<http://www2.toulouse.inra.fr/lerna/treich/indextreichd.htm>

Bonjour Mr Doucin,

Comme convenu, voici quelques réactions en prévision de la réunion du 1er Octobre sur le document daté du 27 juillet détaillant le programme de travail.

Tout d'abord, félicitations pour ce tour d'horizon, ces précisions sur le contexte, les références et la présentation des objectifs de la plateforme. C'est vraiment très utile.

Je note que ce document se présente d'emblée comme positif sur la RSE ("promotion de la RSE"). Comme je le souligne plus bas, les études sur la RSE en économie sont assez mitigées. Ainsi, d'un point de vue général, j'espère que les réunions laisseront la place à des avis critiques, dans l'optique de faire progresser les débats.

La liste des points soulevés dans les grandes thématiques est vaste, et elle soulève des questions diverses et intéressantes, ce qui montre la richesse du thème. Pourtant les interrogations principale des économistes sur la RSE n'y sont pas présentées de manière claire et visible, je trouve. Je résume ces interrogations dans les trois points suivants, et fait des suggestions pour ajouter/amender des items.

1- Sur le premier point (compétitivité des entreprises..). Il existe une multitude de travaux en économie (des centaines !) sur le lien entre RSE compétitivité des entreprises, mais très peu de travaux sur le lien entre RSE et performance environnementale des entreprises. De plus, ces quelques travaux indiquent souvent que le lien est nul ou négatif, ce qui signifie que la RSE est en réalité du "greenwashing" (thème absent du document). Mais je n'ai vu que très peu de travaux sur données françaises. Je suggère donc de rajouter un item sur le lien entre RSE et performance environnementale.

2- Une interrogation fondamentale des économistes porte sur le rôle ambigu de l'Etat. La vision classique en économie (Friedman 1970) fait un argument de division des tâches contre la RSE : c'est aux entreprises de produire, et à l'Etat de gérer les problèmes de la société (par exemple les problèmes de pollution). Les entreprises n'ont pas la légitimité, ni la compétence, pour gérer les problèmes de la société.

Autrement dit, laisser place à la RSE, c'est reconnaître que l'Etat n'a pas su gérer complètement ces problèmes. Mais pourquoi alors l'Etat serait-il plus apte à gérer ces problèmes via la RSE ? Je donne un exemple : pourquoi est ce mieux que l'Etat impose aux entreprises d'afficher un bilan carbone, plutôt qu'une taxe carbone ? Le danger ici est que la RSE devienne un substitut à la régulation, et non pas complément. Je suggère de rajouter un item sur le besoin de clarifier le rôle de l'Etat,

et notamment de réfléchir à la comparaison relative de la RSE versus les autres instruments de régulation possibles (taxes, normes, règles de responsabilité etc.).

3- Sur le cinquième point (transparence des entreprises...). Les effets positifs attendus de la RSE se ramènent souvent au mécanisme suivant : les consommateurs ou investisseurs responsables pourraient donner les bons signaux aux entreprises en sélectionnant celles qui ont un comportement vertueux. Mais qu'entend on par "consommateurs ou investisseurs responsables" ? Les études en psychologie/économie suggèrent par exemple que la générosité des individus est souvent faible, variable, hétérogène et instable (très dépendante du contexte).

Je suggère d'ajouter un item relatif aux attitudes des consommateurs/investisseurs. D'autre part, cette attitude dépend de la qualité de l'information qui sera produite, ce qui renvoie aux méthodes utilisées pour calculer la performance RSE par les certificateurs/labellisateurs. Ce point est présent dans le document, mais je propose de rajouter un item qui renvoie explicitement aux "méthodes".

Enfin, pour compléter la bibliographie, et une vision économique de ces problèmes (tout en restant je crois relativement accessible), je recommande le document suivant produit récemment par la DG Trésor (et auquel j'ai participé) :
<http://www.strategie.gouv.fr/node/2030>